EXTRAIT DU REGISTI Envoyé en préfecture le 24/04/2025 **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Séance du

ID: 080-218005387-20250417-DEL11042025-BF

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de Morisel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. VAN DE VELDE Michel, Maire,

NOME	RES DE	MEMBRES	
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
13	9	9	
		Pour:	9
		Contre :	0
		Abstentions:	0

Etalent présents :

M. BERULLIER Frédéric, M. BOULOGNE Christian, Mme CATEL Chrystèle, M. DUMONT Olivier, M. JULLIEN Francis, M. LEFEVRE Gabriel, M. PEGORARO Marino, M. PROYART Hervé, M. RETOURNÉ Vincent, M. VAN DE VELDE Michel

Procuration(s):

Etai(en)t absent(s):

Date de la convocation

03 avril 2025

Etal(en)t excusé(s):

Mme COUZEREAU Ophélie, Mme DACHICOURT Claire, M. DEVOS Jérémy

Date d'affichage 24 avril 2025

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. BOULOGNE Christian

	24 avril 2025	
et publica	tion du	
	24 avril 2025	

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. VAN DE VELDE, après avoir approuvé le Compte financier Unique de l'exercice 2024

Considérant

qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant

sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant

que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

24 280,07

- un excédent reporté de :

525 054.19

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

549 334,26

- un excédent d'investissement de :

35 395,98

- un déficit des restes à réaliser de :

80 000,00

Soit un besoin de financement de :

44 604,02

DÉCIDE

d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT

549 334.26

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)

44 604,02

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)

504 730,24

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001): EXCÉDENT

35 395,98

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Morisel

le(s) secrétaire(s) de séance